

Province de Québec
Commission scolaire Western Québec

Procès-verbal de la séance ordinaire du **conseil des commissaires** tenue le 26 mai 2026, en format hybride, à 18 h 30

PRÉSENCES : La présidente Labadie, les commissaires Cornforth, Bélanger, Brushey, Giannakoulis, Goldsbrough, Green, Garner, Killeen, Moore, McCrank, Richard et les commissaires-parents Fortier, Bouchard, James et Rhéault

PERSONNEL : Sont également présents à la réunion le directeur général, M. G. Singfield; le directeur général adjoint et directeur des ressources humaines, M. P. Proulx; la directrice des ressources financières, Mme M. Lupien; le directeur des services éducatifs, M. S. Aitken; la directrice des services complémentaires, Mme L. Falasconi; le directeur des ressources matérielles et des technologies de l'information, M. S. El Ouezzani, le coordonnateur des services administratifs, M. A. Gendron, et la responsable de la gestion administrative, Mme R. Vincent.

Reconnaissance territoriale : Commissaire Bélanger

Ouverture de la séance : 18 h 30

Point n° 1 de l'ordre du jour

C-25/26-123. Adoption de l'ordre du jour

LA COMMISSAIRE GREEN PROPOSE QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. La proposition est appuyée par la commissaire Goldsbrough.

Adoptée à l'unanimité

Participation du public

Mme Letitia Taylor et sa fille s'adressent au conseil.

Point 3.1 de l'ordre du jour

C-25/26-124. Adoption du procès-verbal

LA COMMISSAIRE-PARENT FORTIER PROPOSE QUE le procès-verbal de la séance tenue le 28 avril 2026 soit adopté tel que distribué. La proposition est appuyée par le commissaire Cornforth.

Adoptée à l'unanimité

Rapport de la présidente

La présidente Labadie présente son rapport au conseil. Les sujets abordés sont les suivants :

- Merci à tous ceux qui ont assisté à la conférence du printemps à Québec.

- La conférence du printemps de l'année prochaine sera organisée par les Cantons-de-l'Est.
- On discute des amendements apportés au projet de loi concernant l'application de la loi 101 à l'éducation des adultes et à la formation professionnelle.
- Des sondages de l'ACSAQ seront distribués aux communautés afin de recueillir des commentaires sur le nouveau projet de loi.
- On prend note de la transition de M. Singfield à M. Pascal Proulx.
- Un grand merci à George pour ses 40 années de dévouement à l'éducation. Tous nos vœux pour une retraite heureuse et bien méritée.

Rapport du directeur général

Le directeur général donne un aperçu des thèmes abordés dans le rapport qu'il a transmis au conseil avant la séance, notamment :

- Le nouveau modèle d'allocation pour le budget de 2026-2027
- Propositions de projets financés dans le cadre de l'ECQ / Projets du DG / Projets associés à la DSREA
- Salon de l'emploi du réseau anglophone
- Offres d'emploi administratives à venir ou en cours
- Cadre JEDI pour l'équité
- Table ronde « Voix autochtones »
- Remerciements...

Point 5.2 de l'ordre du jour

C-25/26-125.

Résolution visant à obtenir la désignation « Sport-études » pour l'école secondaire Philemon Wright

ATTENDU QUE de récentes modifications législatives exigent que les élèves soient inscrits dans une école officiellement désignée « Sport-études » pour pouvoir participer à de tels programmes, ce qui limite les possibilités offertes aux élèves fréquentant des écoles non désignées;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Western Québec (CSWQ) ne compte actuellement aucune école officiellement désignée « Sport-études »;

ATTENDU qu'il y a possibilité d'obtenir la désignation « Sport-études » pour l'école secondaire Philemon Wright;

ATTENDU QUE le conseil d'établissement de l'école secondaire Philemon Wright appuie la demande de désignation de l'école en tant qu'école « Sport-études »;

ATTENDU QUE la désignation « Sport-études » s'inscrit directement dans le Plan d'engagement vers la réussite de la Commission scolaire Western Québec, notamment en ce qui concerne l'élaboration de nouveaux projets pédagogiques particuliers;

ATTENDU QUE l'administration sollicite l'approbation du conseil pour entamer le processus de demande de désignation « Sport-études » pour l'école secondaire Philemon Wright;

LE COMMISSAIRE GARNER PROPOSE QUE le conseil approuve la requête de l'administration d'aller de l'avant avec la demande de désignation « Sport-études » pour l'école secondaire Philemon Wright. La proposition est appuyée par la commissaire-parent Bouchard.

Adoptée à l'unanimité

Point 6.1 de l'ordre du jour

C-25/26-126.

Rapport du Comité exécutif – 21 avril 2026

LA COMMISSAIRE GOLDSBROUGH PROPOSE QUE le conseil accuse réception du procès-verbal de la séance du 21 avril 2026 du Comité exécutif. La proposition est appuyée par la commissaire Green.

Adoptée à l'unanimité

Point 6.2 de l'ordre du jour

C-25/26-127.

Rapport du Comité exécutif – 28 avril 2026 – Séance extraordinaire

LE COMMISSAIRE CORNFORTH PROPOSE QUE le conseil accuse réception du procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 avril 2026 du Comité exécutif. La proposition est appuyée par la commissaire Goldsbrough.

Adoptée à l'unanimité

Point 7.1 de l'ordre du jour

C-25/26-128.

Appel d'offres public – Remplacement des casiers à Lord Aylmer Junior, Greater Gatineau et Buckingham – Contrat n° 25510B027

ATTENDU QU'un montant de 240 000,00 \$ a été réservé dans le budget « Mobilier, outils et équipement » et qu'un montant supplémentaire de 120 000,00 \$ a été réservé au titre de la Mesure 50624 de 2023-2024;

ATTENDU QU'un appel d'offres public a été mené à bien;

ATTENDU QUE les personnes et/ou entreprises suivantes ont obtenu les documents relatifs à l'appel d'offres :

- D.L.S. CONSTRUCTION INC.
- LALONDE CANTIN CONSTRUCTION & ASSOCIÉS CANADA INC.
- Groupe GMR Construction Inc.
- ACQ Provinciale
- 9168516 CANADA INC. (Construction LT)
- DEFRAN INCORPORÉE

ATTENDU QUE les soumissions suivantes ont été reçues :

LOT A : Lord Aylmer Junior

LALONDE CANTIN CONSTRUCTION & ASSOCIÉS CANADA INC.	88 420,00 \$
9168516 CANADA INC. (Construction LT)	100 279,26 \$
DEFTRAN INCORPORÉE	102 000,00 \$
D.L.S. CONSTRUCTION INC.	102 400,00 \$

LOT B : École primaire Buckingham

D.L.S. CONSTRUCTION INC.	290 500,00 \$
LALONDE CANTIN CONSTRUCTION & ASSOCIÉS CANADA INC.	295 800,00 \$
9168516 CANADA INC. (Construction LT)	353 602,77 \$
DEFTRAN INCORPORÉE	370 422,00 \$

LOT C : École primaire Greater Gatineau

D.L.S. CONSTRUCTION INC.	247 100,00 \$
LALONDE CANTIN CONSTRUCTION & ASSOCIÉS CANADA INC.	259 000,00 \$
9168516 CANADA INC. (Construction LT)	372 402,73 \$
DEFTRAN INCORPORÉE	385 000,00 \$

ATTENDU QUE l'analyse de la ventilation des coûts pour les lots A, B et C, réalisée par le service des ressources matérielles et l'agent d'approvisionnement, a déterminé que le lot A se situe dans les limites du budget estimatif acceptable, tandis que les lots B et C dépassent considérablement les coûts estimatifs initiaux;

ATTENDU QUE la soumission la plus basse pour le lot A est conforme;

ATTENDU QUE, par la résolution E-25/26-146, le Comité exécutif recommande que le conseil attribue le contrat pour le lot A à Lalonde Cantin Construction & Associés Canada Inc. pour un montant de 88 420,00 \$ et annule les contrats pour les lots B et C en raison des coûts plus élevés que prévu, tout en recommandant que le service des ressources matérielles réexamine la stratégie d'exécution pour les lots B et C;

LA COMMISSAIRE GOLDSBROUGH PROPOSE QUE, tel que l’a recommandé le Comité exécutif, le conseil attribue le contrat pour le lot A à Lalonde Cantin Construction & Associés Canada Inc. pour un montant de 88 420,00 \$ et annule les contrats des lots B et C en raison de coûts plus élevés que prévu, tout en recommandant que le service des ressources matérielles réexamine la stratégie d’exécution pour les lots B et C. La proposition est appuyée par la commissaire Killeen.

Adoptée à l’unanimité

Point 7.2 de l’ordre du jour

C-25/26-129.

Appel d’offres public – Installation de compteurs d’eau et de dispositifs anti-refoulement dans plusieurs établissements – Contrat n° 25510B024

ATTENDU QU’un montant de 500 000,00 \$ a été réservé au titre de la Mesure 50627 de 2024-2025;

ATTENDU QUE, par la résolution C-25/26-84, une partie de ce budget a été affectée au contrat attribué à Émile Séguin & Fils Ltée pour un montant de 121 850,00 \$ pour l’installation de compteurs d’eau et de dispositifs anti-refoulement à l’école Lord Aylmer Junior, à l’école Lord Aylmer Senior, au Centre d’éducation des adultes de Hull et au Centre d’éducation continue de Maniwaki;

ATTENDU QUE le montant restant du budget a été affecté à l’achèvement du remplacement des compteurs d’eau et des dispositifs anti-refoulement à l’école secondaire Philemon Wright, à l’école primaire Eardley, à l’école intermédiaire Namur et à l’école primaire Maniwaki Woodland;

ATTENDU QU’un appel d’offres public a été mené à bien;

ATTENDU QUE les personnes et/ou entreprises suivantes ont obtenu les documents relatifs à l’appel d’offres :

- D.L.S. CONSTRUCTION INC.
- ACQ Provinciale
- CODESPEC INC.
- D.L.S. CONSTRUCTION INC.
- Seguin Morris Inc.
- Call Fred Inc. (Appelle Fred)
- C.A.M. ‘EAU PLOMBERIE INC.

ATTENDU QUE les soumissions suivantes ont été reçues :

Émile Séguin & Fils Ltée	197 000,00 \$
Call Fred Inc. (Appelle Fred)	207 463,00 \$
Seguin Morris Inc.	221 279,20 \$
D.L.S. CONSTRUCTION INC.	267 700,00 \$

ATTENDU QUE la soumission la plus basse est conforme;

ATTENDU QUE, par la résolution E-25/26-146, le Comité exécutif recommande que le conseil attribue le contrat à Émile Séguin & Fils Ltée;

LE COMMISSAIRE CORNFORTH PROPOSE QUE, tel que l'recommandé le Comité exécutif, le conseil attribue le contrat à Émile Séguin & Fils Ltée. La proposition est appuyée par la commissaire Green.

Adoptée à l'unanimité

Point 7.3 de l'ordre du jour

C-25/26-130.

Autorisation d'attribuer un contrat de gré à gré à Cobalt Intelligence Inc. pour une solution de communication de masse

ATTENDU QUE l'administration a analysé la qualité des services de communication de masse destinés à ses intervenants;

ATTENDU QUE l'analyse a permis de cerner des axes d'amélioration en matière de notification de message, notamment la rapidité de transmission des messages, les restrictions quant aux types de messages pouvant être transmis et la capacité d'envoyer un message simultanément à tous les intéressés;

ATTENDU QUE l'administration a effectué des recherches pour trouver des outils disponibles pour répondre aux besoins de communication de la commission scolaire;

ATTENDU QUE Cobalt Intelligence Inc. a élaboré des solutions logicielles conçues pour la communication de masse et la gestion des urgences qui répondent aux besoins de la commission scolaire;

ATTENDU QUE d'autres commissions scolaires et centres de services scolaires au Québec utilisent cet outil pour la communication de masse et que les commentaires des collègues sur ces services ont été positifs;

ATTENDU QUE le coordonnateur des services administratifs, le directeur des technologies de l'information et le secrétaire général ont effectué une analyse d'impact du projet sur la vie privée;

ATTENDU QUE l'analyse d'impact sur la vie privée susmentionnée a été approuvée par le Comité de protection des renseignements personnels de la commission scolaire;

ATTENDU QUE le service des technologies de l'information a analysé le plan de mise en œuvre et est prêt à soutenir cette mise en œuvre;

ATTENDU QUE Cobalt Intelligence Inc. est une entreprise établie au Québec;

ATTENDU QUE le coût estimatif des services est comme suit :

Année 1 : **14 500 \$**, taxes en sus

Année 2 : **16 500 \$**, taxes en sus

Année 3 : **18 500 \$**, taxes en sus

ATTENDU QUE l'attribution de ce contrat de gré à gré constitue une dérogation à la Politique d'achat de la CSWQ et nécessite donc l'autorisation du conseil des commissaires;

ATTENDU QUE le directeur des communications et le directeur des technologies de l'information recommandent de faire l'acquisition de ce service;

LE COMMISSAIRE BÉLANGER PROPOSE QUE le conseil autorise l'attribution d'un contrat de gré à gré à Cobalt Intelligence Inc. pour l'achat et la mise en œuvre de services de communication de masse et de gestion des urgences pour une durée de trois (3) ans, et que le directeur des communications soit autorisé à signer le contrat et tous les documents connexes. La proposition est appuyée par la commissaire-parent Fortier.

Adoptée à l'unanimité

Point 7.4 de l'ordre du jour

C-25/26-131.

Révision du Règlement n° 15 : Code d'éthique et de déontologie des commissaires de la Commission scolaire Western Québec (CSWQ)

ATTENDU QUE M^e Guida, agissant à titre de personne désignée, recommande qu'une révision complète du Règlement 15 soit effectuée;

ATTENDU QUE la responsabilité légale de la révision du Code d'éthique incombe au Comité de gouvernance et d'éthique;

LA COMMISSAIRE GOLDSBROUGH PROPOSE QUE le conseil demande au Comité de gouvernance et d'éthique d'entreprendre une révision complète et détaillée du Règlement 15 et que la version révisée soit soumise au conseil pour adoption à sa séance du 30 juin 2026. La proposition est appuyée par la commissaire Green.

Adoptée à l'unanimité

Point 7.5 de l'ordre du jour

C-25/26-132.

Appel d'offres sur invitation – Nettoyage des systèmes de ventilation – École South Hull et École Buckingham – Contrat n° 25510A006

ATTENDU QU'un montant de 125 000,00 \$ a été réservé dans le budget de fonctionnement des ressources matérielles pour 2025-2026;

ATTENDU QU'un appel d'offres sur invitation a été mené à bien;

ATTENDU QUE les entreprises suivantes ont été invitées à présenter des soumissions :

- 1 Clean Air Inc. (2858-2666 QUÉBEC INC.)
- Solution d’Air (143516 CANADA INC.)
- SANIAIR Inc. (7550073 CANADA INC.)

ATTENDU QUE les soumissions suivantes ont été reçues :

1 Clean Air Inc. (2858-2666 QUÉBEC INC.)	73 295,00 \$
Solution d’Air (143516 CANADA INC.)	74 246,00 \$

ATTENDU QUE l’agent d’approvisionnement et le directeur des ressources matérielles et des technologies de l’information ont analysé la conformité des soumissions reçues;

ATTENDU QUE le soumissionnaire ayant présenté la soumission la plus basse, 1 Clean Air Inc., a fourni une attestation non valide de Revenu Québec, ce qui rend 1 Clean Air Inc. inadmissible à ce contrat;

ATTENDU QUE la soumission présentée par le deuxième soumissionnaire le moins disant, Solution d’Air (143516 CANADA INC.), a été jugée conforme;

ATTENDU QUE le directeur des ressources matérielles et des technologies de l’information recommande que le contrat soit attribué à Solution d’Air (143516 CANADA INC.);

LA COMMISSAIRE-PARENT BOUCHARD PROPOSE QUE, tel que l’a recommandé le directeur des ressources matérielles et des technologies de l’information, le conseil attribue le contrat à Solution d’Air (143516 CANADA INC.). La proposition est appuyée par le commissaire Garner.

Adoptée à l’unanimité

Point 7.6 de l’ordre du jour

C-25/26-133.

Programme d’achats regroupés – COLLECTO – PS520-2026 – Services de vérification des antécédents judiciaires

ATTENDU QUE la Commission scolaire Western Québec a la possibilité de participer au plan d’achats regroupés proposé par Collecto pour des services liés à la vérification des antécédents judiciaires;

ATTENDU QUE ce type de contrat nécessite l’autorisation du conseil des commissaires, puisqu’il s’agit d’un contrat à commandes avec plusieurs fournisseurs;

ATTENDU QUE les vérifications des antécédents judiciaires doivent être effectuées conformément à la Loi sur l’instruction publique (RLRQ c. I-13.3) et à la Loi sur l’enseignement privé (RLRQ c. E-9.1), et en

conformité avec les exigences énoncées dans le *Guide à l'intention des centres de services scolaires et des établissements d'enseignement privés* du ministère de l'Éducation;

ATTENDU QUE notre contrat actuel avec la Sûreté du Québec et la police de Gatineau prendra fin en décembre 2026;

ATTENDU QUE le contrat portera sur une période maximale de 60 mois allant du 1^{er} juillet 2026 au 30 juin 2028, avec 3 options de renouvellement de 12 mois chacune;

ATTENDU QUE l'engagement financier estimé pour ce contrat, options comprises, est d'environ 100 000 \$, avec une dépense estimée à 20 000 \$ par année;

ATTENDU QUE le directeur des ressources humaines recommande que la Commission scolaire Western Québec participe au plan d'achats regroupés P520-2026 – Services de vérification des antécédents judiciaires;

LA COMMISSAIRE-PARENT FORTIER PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le directeur des ressources humaines, le conseil autorise la Commission scolaire Western Québec à participer à ce plan d'achats regroupés et charge COLLECTO de la représenter dans son processus d'appel d'offres et le contrat subséquent pour la vérification des antécédents judiciaires, et que le directeur des ressources humaines soit autorisé à signer tous les documents nécessaires. La proposition est appuyée par le commissaire Brushy.

Adoptée à l'unanimité

Point 10.1 de l'ordre du jour

C-25/26-134.

Engagement envers la vérité et la réconciliation dans la vision stratégique

ATTENDU QUE la Commission scolaire Western Québec (CSWQ) s'engage à favoriser la mise en place d'environnements sécuritaires, inclusifs, équitables et respectueux pour tous les élèves, les employés, les familles qu'elle dessert, ainsi que les membres de l'ensemble de la communauté;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Western Québec reconnaît l'importance de mesures concrètes en faveur de la vérité et de la réconciliation;

ATTENDU QUE trois rapports, à savoir les Recommandations de la Commission de vérité et réconciliation du Canada, la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et le Rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues

et assassinées, appellent les systèmes éducatifs à mettre en œuvre des mesures concrètes pour promouvoir la vérité et la réconciliation et pour remédier aux inégalités systémiques actuelles;

ATTENDU QUE l'élaboration et la mise en œuvre de la vision stratégique de la commission scolaire offrent l'occasion d'intégrer officiellement des engagements conformes aux rapports susmentionnés;

LE COMMISSAIRE BÉLANGER PROPOSE QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Western Québec s'engage formellement à respecter les principes fondamentaux et les recommandations contenus dans les Appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada, la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et le Rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. La proposition est appuyée par la commissaire-parent Rhéault.

Pour : 15

Abstention : 0

Contre : 1

Motion adoptée

Levée de la séance

La présidente lève la séance à 20 h 48.